



FILIERE VITI-VINICOLE

Propositions de financement Etat-VINIFLHOR suite à Conférence régionale du 29 avril 2008

MÂÎTRE D'OUVRAGE	PROGRAMME	PERIODE	COUT TOTAL DU PROGRAMME EN EUROS	SUBVENTION DEMANDEE EN EUROS	TVA	autres financeurs
Chambre d'Agriculture de Côte d'Or 42, rue de Mulhouse - BP 37530 21075 DIJON CEDEX Pierre PETITOT	Expérimentation de la méthode d'adaptation de la dose de fongicides au volume foliaire pour réduire les quantités de produits utilisés en protection phytosanitaire de la vigne	2/3	11 038	8 911	TTC	Conseil Régional Bourgogne
Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne CA 89, CA 71, ATVB 3, rue du golf 21800 QUETIGNY Céline BUCHE	Préservation et valorisation du patrimoine génétique viticole bourguignon 1er septembre 2007-31 décembre 2008	ND	244 163	95 750	TTC	Conseil Régional Bourgogne - Conseil Général 71 - CASDAR CASDAR : 7 800
UMR INRA-Université de Bourgogne 1088 - CNRS 5184 Plante Microbe Environnement (UMR PME) 17, rue Sully, 21065 DIJON CEDEX Xavier DAIRE	Expérimentation de stimulateurs de défense des plantes destinés à réduire les doses de fongicides en viticulture	3/3	37 500	18 000	HT	VINIFLHOR - BIVB
FREDON BOURGOGNE 21, rue Jean-Baptiste Gambut 21200 BEAUNE Raoul de MAGINOT	Expérimentation de lutte contre les maladies fongiques à l'aide de préparations naturelles de plantes (mildiou de la vigne)	1/1	5 250	4 080	HT	Conseil Régional Bourgogne - Les amis de l'ortie
Service d'EcoDéveloppement Agrobiologique et Rural de Bourgogne (SEDARB) 19, rue Pierre Larousse BP 382 89006 AUXERRE CEDEX André LEFEBVRE	id	id	6 140	4 900	HT	Conseil Régional Bourgogne - Les amis de l'ortie
Chambre d'agriculture de Saône et Loire 59, rue du 19 mars 1962 BP 522 71010 MACON CEDEX Didier SAUVAGE	Comparaison de trois modes de production en viticulture en vue de réduire l'usage de pesticides	1/5	122 975	34 000	HT	BIVB
sous-total viticulture			427 066	165 641		
Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne 6, rue du 16ème chasseurs 21200 BEAUNE Jean-Philippe GERVAIS	Objectif Bourgogne : Meilleure maîtrise du niveau qualitatif des vins blancs et rouges de l'appellation régionale Bourgogne par la définition d'itinéraires techniques de vinification et d'élevage	1/1	49 418	25 700	HT	VINIFLHOR
sous-total œnologie			49 418	25 700		
CAVB (suite CVCO)	Technicien qualifié expérimentation agrément	3/3	53745	18421	HT	VINIFLHOR - CG 21
Cave des Hautes Côtes	Certification ISO 22000	2/?	44615	8923	HT	VINIFLHOR
Service d'EcoDéveloppement Agrobiologique et Rural de Bourgogne (SEDARB) 19, rue Pierre Larousse BP 382 89006 AUXERRE CEDEX André LEFEBVRE	Développement et animation de la filière viticole biologique en Bourgogne	2/2	33 000	13 300	HT	VINIFLHOR
			131 360	40 644		